

Conférenciers & Discutants

Luca BRUNO

Psychologue clinicien, Docteur en psychologie
Université de Padoue, Italie

Catherine CHABERT

Psychanalyste APF
Professeur émérite à l'Université Paris
Descartes Sorbonne Paris Cité

Aline COHEN de LARA

Psychologue clinicienne, psychanalyste
Professeur à l'Université Paris 13
Sorbonne Paris Cité

Maurice CORCOS

Chef de service du département de psychiatrie de
l'adolescent et de l'adulte jeune à l'Institut mutualiste
Montsouris (Paris) et professeur de psychiatrie
infanto-juvénile à l'Université Paris Descartes
Sorbonne Paris Cité

Vincent ESTELLON

Psychologue clinicien, psychanalyste,
Professeur de psychologie à l'Université
Montpellier III

Catherine MATHA

Psychologue clinicienne, psychanalyste
Maître de Conférences à l'Université Paris 13
Sorbonne Paris Cité

Claude DE TYCHEY

Psychologue clinicien
Professeur à l'Université de Lorraine, Nancy

Benoît VERDON

Psychologue clinicien, psychanalyste
Professeur à l'Université Paris Descartes
Sorbonne Paris Cité

Xanthie VLACHOUPOULOU

Psychologue clinicienne, Docteure en
psychologie. Chargée d'enseignement à
l'Université Paris Descartes Sorbonne Paris Cité

« PSYCHÉ AUX LIMITES »

Confusion, distinction, différenciation

La référence aux limites est consubstantielle des représentations topiques de l'appareil psychique : elle rend compte de délimitations claires ou incertaines entre des espaces distincts, entre dedans et dehors, entre moi et non-moi d'une part, et d'autre part à l'intérieur même de la psyché, entre systèmes ou entre instances. Dans les travaux freudiens, la mise en évidence, à partir de 1914, de l'importance du narcissisme et de ses aléas, annonce l'avènement de la deuxième topique et, avec elle, d'un moi défini comme « être de frontière ». Il s'agit alors de montrer la spécificité de fonctionnements psychiques caractérisés par une grande fragilité narcissique avec un moi sans cesse menacé dans son intégrité par les angoisses de séparation et d'intrusion. Les travaux sur le clivage occuperont dès lors une place majeure, et un champ d'investigation clinique des frontières sera désormais ouvert, bientôt consacré par Winnicott à partir de la notion d'espace transitionnel. La psychopathologie psychanalytique contemporaine a mis au jour l'existence chez certains sujets de troubles de l'intériorité à travers des agencements particuliers entre dedans et dehors, entre perception et projection, entre moi et objet, entre corps et psyché. Agencements marqués par une angoisse de perte qui se traduit par des aménagements singuliers de la dépendance et la problématique dépressive. Si les fonctionnements limites restent si difficiles à appréhender – ce dont peut témoigner le flou terminologique de leurs désignations – c'est que leurs manifestations cliniques et les conduites psychiques qui les sous-tendent sont d'une grande diversité. Elles actualisent de surcroît nombre de problématiques : quels agencements de la psychosexualité notamment dans les configurations œdipiennes et le masochisme ? Quelle place pour les problématiques dites « archaïques » ? Quels aléas dans le traitement de l'ambivalence pulsionnelle ?

Comment et pourquoi la méthode projective est-elle susceptible d'éclairer de manière féconde et nouvelle l'ensemble de ces questions ? L'enjeu est essentiel quand on sait à quel point elle sollicite et met à l'épreuve les frontières et les capacités de différenciation du sujet.



Colloque organisé par la Société du Rorschach et des méthodes projectives de langue française, le Diplôme Universitaire de Psychologie Projective (DUPP) et le Laboratoire « Psychologie Clinique, Psychopathologie, Psychanalyse » (PCPP, EA 4056) de l'Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité.

« PSYCHÉ AUX LIMITES »
Confusion, distinction,
différenciation

Samedi 5 décembre 2015

Amphithéâtre Daniel Lagache
Institut de Psychologie
Centre Henri Piéron
71 Avenue Edouard Vaillant
92100 Boulogne- Billancourt
Métro Marcel Sembat
(Ligne 9) Sortie rue d'Anjou

<http://www.societerorschach.org>

Comité d'organisation
Bureau de la Société du Rorschach et des Méthodes Projectives de langue française

Président : Benoît Verdon (Paris)
Vice-présidents : Catherine Chabert (Paris) et Claude de Tychev (Nancy)
Secrétaire générale et secrétaire adjointe : Catherine Matha (Paris) et Delphine Bonnichon (Paris)
Trésorière et trésorière adjointe : Geneviève Brechon (Tours) et Teresa Rebelo (Rouen)
Rédactrice en chef de la revue *Psychologie clinique et projective* : Catherine Azoulay (Paris)

La Société Française du Rorschach a été fondée en 1950 par Cécile Beizmann, Daniel Lagache et Jean Dublineau. Elle est devenue en 1987 la **Société du Rorschach et des Méthodes Projectives de langue française** car plusieurs de ses membres, francophones, habitent hors de France (Algérie, Belgique, Canada, Espagne, Italie, Japon, Liban, Portugal, Suisse, Turquie).

Après avoir, dans les premiers temps, œuvré à élaborer les outils projectifs en validant leurs fondements théoriques, et à organiser leur enseignement au sein des universités, la Société privilégie aujourd'hui les échanges et mises en perspectives liés aux avancées conceptuelles et aux cliniques contemporaines.

Ses membres sont des psychologues qui utilisent les épreuves projectives dans leur activité clinique, leur activité de recherche, soucieux de se former toujours plus avant et d'être informés de l'actualité scientifique. Les colloques et les congrès qui sont organisés mettent de fait l'accent sur l'articulation des théories, des méthodes et des pratiques des épreuves projectives auprès des enfants, des adolescents et des adultes, notamment dans les champs de la psychopathologie, de la psychologie scolaire, de l'aide à la réflexion diagnostique et thérapeutique, en institution ou en libéral, de la clinique des variations du normal aux troubles graves nécessitant des prises en charge longues.

Praticiens de terrain, enseignants-chercheurs, étudiants en psychologie échangent ainsi sur les modèles d'interprétation des épreuves projectives, les questions, les difficultés et les opportunités qui sont celles de leurs pratiques cliniques. Ils veillent ensemble à défendre la pratique du Rorschach et des autres méthodes projectives, et s'opposent à leur diffusion et leur vulgarisation abusives dans un souci de respect éthique à la fois du cadre de leur usage et des sujets rencontrés.

Devenez membre !

Contact : soc.rorschach@psychologie.parisdescartes.fr

MATINÉE

8h30 Accueil des participants

9h Ouverture du colloque

Benoît Verdon

Présidente de séance : Catherine Chabert

9h15 – 9h45 « Fonctionnements limités à l'adolescence : "Le délire de chagrin ou la nostalgie de ce qui n'a pas eu lieu d'être" »

Maurice Corcos

9h45 – 10h15 « Liens et Ruptures : cartographie provisoire des limites à l'adolescence »

Luca Bruno

Pause café

10h45 – 11h15 « Surmoi et idéal du moi dans les pathologies limitées chez l'enfant »

Aline Cohen de Lara

11h15 – 11h45 « Immersion et (con)fusion dans les mondes virtuels : spécificités dans les protocoles de Rorschach d'adolescents joueurs excessifs de jeux vidéo »

Xanthie Vlachoupoulou

11h45 – 12h30 Discussion

Pause déjeuner (nombreux restaurants aux alentours de l'université)

APRÈS-MIDI

Président de séance : Claude de Tychev

14h15 – 14h45 « Etats limites et psychopathologie du lien amoureux »

Vincent Estellon

14h45 – 15h15 « S'accrocher : entre l'impossible haine et l'angoisse du vide »

Catherine Matha

15h15 – 16h Discussion

16h – 17h Assemblée générale de la Société du Rorschach et des Méthodes Projectives de langue française (Réservée aux membres de la Société du Rorschach et des Méthodes Projectives de langue française à jour de leur cotisation pour l'année 2014)

Renseignements et pré-inscriptions

secretariat.societe.rorschach@gmail.com

ou secretariat.pcpp@parisdescartes.fr

Inscription Individuelle : 70 €

Membres de la Société du Rorschach : 40 €

Formation Continue n° 1192 1625692 : 120 €

Retraités, chômeurs : 20 €

Psychologues scolaires en Formation : 20 €

Etudiants : 10 €

Etudiants inscrits au DUPP ou dans une université hors Ile de France : gratuité

Il n'y aura pas de remboursement en cas de désinscription moins de 24 heures avant le jour J.